

beaucoup de fermeté et de chaleur. Parfois seulement, il ne se défend pas assez de cette gravité solennelle qui est de convention dans les portraits d'apparat des souverains, mais qui ne saurait être de mise dans ceux des simples mortels. Parmi les nombreux personnages dont il a fixé les traits sur la toile, nous citerons : MM. Havin, Louis Jourdan, Anatole de Laforge, Michel, Terré, Léonce de Pesquidoux, Tchoumahoff, le comte de Flahaut, Mme Ernesta Grisi, etc. M. Bonnegrace a obtenu une médaille de 2^e classe, comme portraitiste, en 1842.

BONNEHÉE (Marc), chanteur français, né à Moutours (Basses-Pyrénées) le 2 avril 1828, fit ses premières études musicales à l'école succursale de Toulouse, et fut admis comme élève pensionnaire au Conservatoire de Paris le 25 novembre 1850. Il obtint un premier prix de grand opéra en 1852, un premier prix de chant et un deuxième prix d'opéra-comique l'année suivante. Le 16 décembre 1853, il débuta sur le théâtre de l'Opéra par le rôle d'Alphonse, de la *Favorite*. Baryton bien sonnant, chanteur agréable, il fut appelé à recueillir l'héritage de Barroillet. La reprise de la *Vestale*, en 1854, commença sa réputation, et les honneurs de la représentation lui revinrent en grande partie. Sa voix mélodieuse le servit admirablement dans sa création des *Vêpres siciliennes* (juin 1855). Applaudi et rappelé par la salle entière, on raconte qu'un ténor bien connu, son camarade à l'Académie de musique, s'écria, avec un dépit qui caractérise assez bien l'outrecuidante vanité de la plupart des chanteurs : « Mon Dieu ! où allons-nous ? Si on se met à faire des ovations aux barytons... qu'inventera-t-on pour les ténors ! » Outre les *Vêpres siciliennes*, M. Bonnehée a créé et repris avec succès un assez grand nombre de rôles.

BONNEL (Charles), juriste français, né à Langres, mort vers le milieu du XVIII^e siècle. Il occupa beaucoup de droit canon, et composa sur ce sujet un ouvrage publié après sa mort, et qui eut beaucoup de succès. La seconde édition, revue par M. de Massac, a paru sous ce titre : *Institution au droit ecclésiastique de France* (Paris, 1678, in-12).

BONNELLIE s. f. V. BONNELLIE.

BONNEMAIN (Antoine-Jean-Thomas), conventionnel, né en 1757. Il exerçait la profession d'avocat à Arcis-sur-Aube lorsqu'il fut nommé député à la Convention, où il vota pour la réclusion de Louis XVI, le bannissement à la paix et le surris. Il entra ensuite au conseil des Cinq-Cents, puis, sous le gouvernement consulaire, il fut nommé président du tribunal de 1^{re} instance d'Arcis-sur-Aube. On a de lui : les *Chémises rouges*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire du règne des anarchistes* (1799, 2 vol. in-80); *Instituts républicains*, ou *Développement analytique des facultés naturelles, civiles et politiques de l'homme* (1792); et *Régénération des colonies* (1792).

BONNEMAISSONNIE s. f. ((bo-ne-mè-zo-ni — de Bonnemaison, n. pr.). Bot. Genre d'algues, de la famille des floridées, remarquables par leur belle couleur rose ou pourprée, et surtout par l'élégante découpure de leur fronde. Il comprend trois espèces, dont deux habitent les côtes de l'océan Atlantique et de la Méditerranée.

BONNE-MAMAN s. f. Expression familière et affectueuse que les enfants surtout substituent à celle de grand-mère : *Souhaiter la fête à sa BONNE-MAMAN, à BONNE-MAMAN*. Votre BONNE-MAMAN vient d'arriver, Valentine, dit M. de Villefort. (Alex. Dum.)

BONNEMENT adv. ((bo-ne-man — rad. bon). De bonne foi, naïvement, simplement, sans détour. *Avouez BONNEMENT. Faites tout BONNEMENT ce que je vous ai dit. Il dit BONNEMENT ce qu'il sentait dans le moment.* (BOSS.) On se pardonne BONNEMENT tous ses défauts de société. (Fléch.) Un honnête homme vous dit une chose BONNEMENT et comme elle est. (Mme de Sév.) Le roi Louis XIV s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance admirables ; il se croyait BONNEMENT tel que ses flatteurs le dépeignaient. (St-Sim.) Je n'ai pas été circonspect, je me suis laissé aller tout BONNEMENT. (Dider.) Je vais mon petit chemin tout BONNEMENT, faisant le plus de bien et le moins de mal que je peux. (Mme d'Épinay.) Homère parle tout BONNEMENT, parce qu'il a quelque chose à dire. (Ponsard.)

Je viens tout bonnement pour louer une loge. C. DELAVIGNE.

Ah ! tu crois bonnement les contes qu'on te fait ! ALEX. DUMAS.

Pour moi, j'aime les gens dont l'âme peut se lire, qui disent bonnement oui pour oui, non pour non. GRESSAT.

— Vraiment, précisément, au juste ; dans ce sens, qui a vieilli, il ne s'employait qu'avec la négation : *Je ne sais pas BONNEMENT combien il y a d'ici là.* (Acad.)

Lorsque je compare Les plaisirs de ce singe à ceux de cet avaré, Je ne sais bonnement auquel donner le prix. LA FONTAINE.

BONNEMER (François), peintre et graveur français, né à Falaise en 1637, mort en 1689. Il eut pour maître Ch. Le Brun, d'après lequel il a gravé à l'eau-forte le *Buisson ardent*. En 1675, il devint membre de l'Académie de peinture.

BONNEMÈRE (Joseph-Eugène), littérateur français, né à Saumur en 1813. Il débuta dans la carrière littéraire par quelques pièces de théâtre : les *Premiers sacres*, vaudeville en deux actes ; *Micromégas*, féerie en cinq actes, et fut ensuite attaché à la rédaction du *Précurseur de l'Ouest*, journal d'Angers. Puis il vint à Paris, où il collabora à la *Démocratie pacifique*, la *Libre Recherche*, la *Revue de Paris*, etc. Plusieurs de ses mémoires furent couronnés par diverses Académies : les *Paysans au XIX^e siècle* (1847) ; *Histoire de l'association agricole et solutions pratiques* (1849) ; le *Morcellement agricole et l'association*. On lui doit en outre une *Histoire des paysans* (1857, 2 vol. in-80). Depuis 1858, M. Bonnemère a fourni au *Messenger* russe une série de *Lettres à la Russie sur la situation actuelle des paysans et de l'agriculture en France*.

BONNE-NUIT s. m. ((bo-ne-nui). Bot. Nom vulgaire d'une espèce d'ipomée ou lisieron.

BONNER (Edmond), théologien anglais, né à Hanley, mort en 1569. Il était, selon les uns, fils d'un scieur de bois ; selon d'autres, fils naturel d'un prêtre ; ce qu'il y a de certain, c'est que sa naissance fut obscure. Ayant obtenu la protection du cardinal Wolsey, qui lui confia des négociations importantes, il devint successivement chapelain de Henri VIII et évêque de Londres ; mais ayant voulu par la suite apporter quelques restrictions à l'autorité royale dans les affaires ecclésiastiques, il fut déposé et renfermé dans une prison. Quatre ans après, la reine Marie l'en fit sortir, mais il y fut enfermé de nouveau par l'ordre d'Elisabeth. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Lettres à lord Cromwell, l'Exposition du symbole et des sept sacrements* (1554, in-40), etc.

BONNE SAVARDIN, officier sarde. V. SAVARDIN.

BONNESŒUR - BOURGINIÈRES (Siméon-Jacques-Henri), conventionnel, né à Coutances, mort vers 1830. Il était avocat dans sa ville natale, lorsqu'il fut élu député à la Convention, où il siégea parmi les montagnards. Il entra ensuite au Conseil des anciens. Après le 18 brumaire, il devint président du tribunal de Mortain. Banni en 1816, il s'embarqua pour l'Angleterre, fut détenu quelque temps à Portsmouth, puis envoyé en surveillance à Anvers. Il obtint, deux ans après, la permission de rentrer en France.

BONNET s. m. ((bo-né — bas lat. *boneta*, sorte d'étoffe aujourd'hui inconnue). Coiffure d'homme, sans rebords : *Un BONNET de laine, de soie, de velours. Un BONNET de martre. Un BONNET de papier, de carton. Un BONNET haut et pointu. Amurat adopta pour coiffure le BONNET d'or à la place du BONNET de laine entouré d'une corde de mousseline.* (V. Hugo.) Quand je me suis marié, dit l'imprimeur, j'avais sur la tête un BONNET de papier pour toute fortune, et mes deux bras. (Balz.) Les peuples de l'Orient portent presque tous le BONNET pointu. (Bachelet.)

Règne auguste de la perruque, Le bourgeois qui te méconnaît Mérite sur sa plate nuque D'avoir un éternel bonnet. A. DE MUSSET.

— Coiffure de certains dignitaires, comme docteurs, avocats, juges, professeurs, ecclésiastiques : *Un BONNET de docteur. Antigone disputait le BONNET de grand prêtre et même le vain titre de roi des Juifs.* (Volt.)

Quitte là le bonnet, la Sorbonne et les bancs. BOILEAU.

Je vois un courtisan sous ce docte bonnet. C. DELAVIGNE.

— Coiffure de femme en dentelle ou en lingerie, mais ample, plus légère et plus souple que le chapeau : *BONNET de gaze, de tulle, de blonde, de valenciennes. Garniture de BONNET. Monter un BONNET. Un simple BONNET de percale, sans autre ornement qu'une ruche de même étoffe, enveloppait sa chevelure.* (Balz.) Elle avait un BONNET de velours brun qui ressemblait beaucoup à un béguin d'enfant. (Balz.) Par ext. Femme coiffée d'un bonnet : *L'évêque se trouvait heureux d'avoir, dans une pauvre ville, un homme qui faisait accepter la religion, qui savait remplir son église et y prêcher devant des BONNETS endormis.* (Balz.)

— *Bonnet de coton*, Bonnet de tricot, le plus souvent double, une moitié étant rentrée dans l'autre, souvent terminé en pointe et portant une houppe de fils de coton : *Les paysannes normandes ont un grand amour pour le BONNET DE COTON.* (A. Jal.) En Angleterre, on a coutume de mettre un BONNET DE COTON sur les yeux du patient dont on va serrer le cou. (L. Gozlan.) A l'extérieur, ce digne et grave marchand de BONNETS DE COTON paraissait un personnage. (Balz.) Nous avions autrefois sur la tête un casque d'or ; nous n'avons plus aujourd'hui qu'un BONNET DE COTON solide. (Mme E. de Girar.) Fam. Un homme d'un esprit bourgeois, étroit, borné : *C'est un BONNET DE COTON. Dire que des BONNETS DE COTON sont devenus pairs de France !*

— *Bonnet de nuit*, Coiffure d'homme pour la nuit, d'une forme tout à fait semblable à celle de la précédente : *Mettez, quittez son BONNET DE NUIT. Quoi ! quand je dis : Nicole, apportez-moi mes pantoufles et me donnez mon BONNET DE NUIT, c'est de la prose ?* (Mol.) Tous les valets, tous les voisins étaient en BONNETS DE NUIT. (Mme de Sév.)

Si tôt qu'il fut un peu de bruit, Je lui mets son bonnet de nuit. BÉRANGER.

Allons, Babet, un peu de complaisance ; Mon lait de poule et mon bonnet de nuit. BÉRANGER.

— *Bonnet d'âne*, Coiffure de papier, munie de deux oreilles imitant celles d'un âne dont on coiffe un enfant à l'école pour le punir en lui faisant honte :

Mon crâne ossianique, aux lauriers destiné, Du bonnet d'âne alors fut parfois couronné. A. DE MUSSET.

— *Bonnet de police*, Sorte de bonnet de drap que portent les militaires en petite tenue : *Le BONNET DE POLICE, à peu près abandonné, a reparu depuis quelque temps dans l'armée française.* *Bonnet à poil*, Coiffure très-élevée, arrondie, couverte de longs poils noirs, que portent quelques troupes d'élite, dans l'infanterie et dans la cavalerie : *Les BONNETS À POIL des chasseurs, des grenadiers de la garde, des sapeurs, des tambours-majors.*

— *Bonnet phrygien*, Coiffure de laine, haute, retombant ordinairement sur le côté de la tête, comme celle que portaient les anciens Phrygiens, et qui fut plus tard adoptée pour les esclaves affranchis : *Un grand nombre de pêcheurs côtiers sont coiffés de BONNETS PHRYGIENS.* Se dit particulièrement d'un bonnet semblable à cette coiffure antique, qui est devenu l'emblème de la Liberté et de la République personnifiées :

A son front virginal ma main n'a pas ôté Le bonnet phrygien, qu'il n'a jamais porté. C. DELAVIGNE.

— *Bonnet rouge*, Bonnet de drap rouge, adopté pendant la Révolution par les révolutionnaires les plus exaltés, et qui devint à cette époque un signe de patriotisme. Par ext. Révolutionnaire, républicain ardent : *C'est un BONNET ROUGE. Le parti des BONNETS ROUGES.*

— *Bonnet vert*, Coiffure qu'était autrefois obligé de porter celui qui faisait cession de biens, pour éviter d'être poursuivi comme banqueroutier : *Prendre le BONNET VERT. Porter le BONNET VERT.*

Les voilà sans crédit, sans argent, sans ressource, Prêts à porter le bonnet vert. LA FONTAINE.

Il Coiffure qui distingue aujourd'hui les forçats condamnés à perpétuité de ceux qui ne le sont qu'à temps.

— *Bonnet carré*, Coiffure de forme quadrangulaire, que portaient autrefois les docteurs, les professeurs, les juges et certains dignitaires, qui l'ont généralement remplacé par la toque : *Jadis on n'instruisait les petits enfants qu'en BONNET CARRÉ et les verges à la main.* (Rigault.) *Prendre le bonnet de docteur*, le bonnet doctoral, ou simplement, *Prendre le bonnet*, Se faire recevoir docteur dans une faculté : *Il vient de PRENDRE LE BONNET.*

Faut-il avoir reçu le bonnet doctoral ? BOILEAU.

Il Donner le bonnet à quelqu'un, Lui conférer le doctorat.

— *Bonnet pyramidal*, Bonnet de forme conique porté au chœur par le clergé, et auquel, dans plusieurs diocèses, on a substitué le bonnet carré.

— *Gros bonnet*, Personnage d'importance : *Un GROS BONNET de son corps, de sa compagnie. C'est un des GROS BONNETS du quartier. J'ai fait déguster ce café par les plus GROS BONNETS.* (Brill.-Sav.) S'il ne se rencontre pas dans le pays de fortune assez considérable pour tenir maison ouverte, les GROS BONNETS choisissent pour lieu de réunion la maison d'une personne inoffensive. (Balz.) Coup de bonnet, Salutation faite en ôtant son bonnet, en se découvrant la tête.

— Loc. prov. *Opiner du bonnet*, Oter son bonnet pour marquer qu'on adhère à l'avis des autres : *On alla aux voix sans quitter la salle. Les juges opinèrent du BONNET ; ils étaient pressés.* (V. Hugo.) Il sera dispensé de parler et peut opiner du BONNET. (P.-L. Courier.) Un échec, qui avait été longtemps bonnetier, et qui faisait partie de l'assemblée des notables, se plaignait à un ami de l'embarras où il allait se trouver pour remplir dignement son rôle. « Ce que je vous conseille, lui répliqua celui-ci, c'est de parler bas et d'opiner du BONNET. » Avoir la tête près du bonnet, Etre vif, emporté ; prompt à prendre feu : *C'était un digne gentilhomme venu de Picardie, et qui avait, comme nous disons ici, LA TÊTE PRÈS DU BONNET.* (Balz.) *Benserade était un jour en discussion avec un ecclésiastique des plus distingués. Au plus fort de la dispute, l'ecclésiastique reçut la nouvelle que le saint-père venait de l'honorer du bonnet de cardinal. Parbleu ! dit Benserade, j'étais bien fou de m'attaquer à un homme qui avait LA TÊTE SI PRÈS DU BONNET.* *Je jeter son bonnet*, Avouer qu'on est dans l'impossibilité de résoudre une difficulté, renoncer à une entreprise qu'on ne croit pas pouvoir mener à bonne fin :

L'affaire est consultée, et tous les avocats, Après avoir tourné le cas En cent et cent mille manières, Y jettent leur bonnet, se confessant vaincus. LA FONTAINE.

Il Jeter son bonnet par-dessus les moulins, Déclarer qu'on a fini de parler ou que l'on ne sait comment finir : *Voilà ce que Moreuil m'a dit, espérant que je vous le manderais : je jette*

MON BONNET PAR-DESSUS LES MOULINS, et je ne sais rien du reste. (Mme de Sév.) A signifié depuis Prendre résolument son parti : *J'ai pris mon parti sur tout, et je jette MON BONNET PAR-DESSUS LES MOULINS, pour n'avoir plus la tête si près du bonnet.* (Volt.) Signifie surtout aujourd'hui, Braver le qu'en dira-t-on, se mettre au-dessus de l'opinion publique et même des bienséances : *Cette fille, après avoir longtemps caché son inconduite, a fini par jeter son BONNET PAR-DESSUS LES MOULINS.*

Mieux vaut avoir jeté, sans crier davantage, Sa guimpe et son bonnet par-dessus les moulins. A. BARTHET.

Il Prendre quelque chose sous son bonnet, Avancer sans preuve une chose dénuée de fondement, et même de vraisemblance. *Où donc as-tu pris cela, ma belle ?* SOUS MON BONNET ? (Balz.) Signifie aussi Prendre sur soi toute la responsabilité d'une chose : *Non, non, qu'il s'en tienne ; je ne prendrai pas cela sous MON BONNET.* *Trouver une chose sous son bonnet*, la tirer de son bonnet, La tirer de son cerveau, l'imaginer : *Trouvez donc sous VOTRE BONNET quelque façon de nous donner la paix.* (Volt.) *Etre triste comme un bonnet de nuit*, Etre chagrin, soucieux, mélancolique. *Je m'en moque comme un âne d'un coup de bonnet*, Cela m'est parfaitement égal, indifférent. *C'est bonnet blanc et blanc bonnet*, Ce sont deux choses absolument semblables, l'une équivaut à l'autre. *Ce sont deux, trois têtes dans un bonnet*, Ce sont deux, trois personnes tellement d'accord, qu'elles n'en font point ainsi dire qu'une : *Durant la vie du cardinal de Richelieu, Seneclercq, Chavigny et M. Mazarin, c'étaient trois têtes dans le même BONNET.* (Tail. des Réaux.) *Voilà trois belles ET BONNES TÊTES dans un BONNET : la vôtre, celle de l'empereur des Romains et celle du roi de Prusse.* (Volt.) *Mettre la main au bonnet*, Saluer. *Avoir toujours la main au bonnet*, Saluer à tort et à travers, être d'une politesse obséquieuse. *C'est un homme dont il ne faut parler que le bonnet à la main*, C'est un homme qui mérite des égards, un homme respectable. Se dit souvent ironiquement d'une personne qui a de grandes prétentions à se faire respecter. *Parler à son bonnet*, Se parler à soi-même, parler sans s'adresser à personne. Se dit surtout, à l'exemple du maître Jacques de Molière, lorsque, pressé de dire à qui l'on parle, on ne veut pas répondre à la question : *Je PARLE... JE PARLE À MON BONNET.* (Mol.) *Mettre son bonnet de travers*, Etre de mauvaise humeur, commencer à se fâcher. *Cette affaire du bonnet a passé au bonnet*, Elle a passé tout d'une voix, sans donner lieu à aucune discussion. *Perdre son bonnet*, Faire de grandes pertes : *Notre poème n'avance guère, il faut s'en prendre un peu au virgile, ou je perds mon BONNET.* (Volt.) *Janvier a trois bonnets*, Dans le mois de janvier, il faut se bien couvrir la tête.

— Bot. *Bonnet carré*, Fusain. *Bonnet de crapaud*, *Bonnet de fou*, *Bonnet de matelot*, *Bonnet romain*, *Bonnet de vache*, Noms vulgaires de plusieurs agaries. *Petit bonnet d'argent*, Espèce d'agaric qui pousse par touffes au pied des arbres. — Hortie. *Bonnet d'électeur*, *Bonnet de Turc*, *Bonnet de prêtre*, Nom donné à quelques variétés de courge. — Chim. *Bonnet d'Hippocrate* ou à deux globes, Sorte de bandage pour la tête, dont on attribuait l'invention à Hippocrate. On dit aussi CAPELINE. — Anat. Nom vulgaire du second estomac des animaux ruminants. — Mamm. *Bonnet chinois*, Singe d'Amérique, du genre macaque : *Le BONNET CHINOIS a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat.* (Buff.) — Ornith. Partie supérieure de la tête d'un oiseau. — Conchyl. *Bonnet chinois*, *Bonnet de fou*, *Bonnet de Neptune*, *Bonnet de Pologne*, Nom marchand de plusieurs coquilles. — Zooph. *Bonnet de Neptune*, Espèce de fongie. — Art culin. *Bonnet de Turquie*, Pâtisserie en forme de turban. — Vénér. *Bonnet carré*, Tête du cerf, quand il a du refait aussi haut que les oreilles. — Min. *Bonnet carré*, Trépan de sonde terminé par une pyramide quadrangulaire, dont la diagonale est égale au diamètre du trou. *Bonnet d'évêque*, Autre trépan de sonde dont l'extrémité acérée est pyramidale. — Fortif. *Bonnet à prêtre* ou de prêtre, Pièce détachée dont la tête forme trois angles rentrants et trois angles saillants. On l'appelle aussi QUEUE D'ARON. — Jeux. Somme d'argent filoutée au jeu. *Vieux mot.* — Mus. *Bonnet chinois*, Instrument de musique militaire, faisant partie de la batterie. On l'appelle plus souvent CHAPEAU CHINOIS.

— Techn. Partie supérieure d'un couvercle d'encensoir. *Sorte d'écrin qui n'est pas percé d'oreille en outre ; Genouillère des bottes des courriers.* *Bonnet carré*, Espèce de forêt à quatre ailes.

— Typogr. Dans le langage des typographes, on appelle bonnet un noyau de compositeurs depuis longtemps dans la maison, qui se soutiennent mutuellement, se partageant